



Mise en candidature AGA 2018 pour les postes au conseil d'administration et au comité Vision

Si vous êtes intéressés, en tant que membre de l'Association, vous pouvez poser votre candidature pour un poste au CA ou au Comité Vision de l'ACI.

Quels sont les postes à combler ?

Le CA fonctionne actuellement avec trois (3) membres sur une possibilité de sept (7). Ce fonctionnement est satisfaisant dans la mesure où le Comité Vision prend à sa charge une bonne partie des tâches autrefois assumées seulement par le CA. Toutefois des énergies nouvelles sont bienvenues pour assurer un bon roulement des membres participant à ces comités, ce qui garantit la démocratie au sein de l'association et la pérennité tant du CA que du Comité Vision.

Quelles sont les responsabilités communes au CA?

- Maintenir un contact étroit avec tous les membres du CA et les Comités
- Organiser l'Assemblée Générale 1 fois par an
- Répondre aux différents mandats qui leur seront octroyés selon les besoins de l'ACI
- Représenter l'ACI auprès des instances officielles selon le mandat décidé par le CA

Quelles sont les responsabilités communes au Comité Vision?

- Représenter les idées, désirs et les espoirs des membres de la communauté
- Maintenir un juste équilibre entre tradition et innovation en CI.
- Entretenir les relations entre la communauté et le CA
- Susciter de nouveaux projets et activités et les accompagner au besoin

Où dois-je envoyer ma mise en candidature ?

Envoyez une note par courriel à admin@contactimpro.org, précisant votre nom et prénom, numéro de téléphone et sur quel comité vous aimeriez œuvrer, ainsi que, s'il y a lieu, votre motivation ou les dossiers que vous aimeriez faire avancer.

Informations

Pour de plus amples renseignements, faites-nous signe à admin@contactimpro.org, on vous contactera.